

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2023	28

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 Mai 2023

Nombre de membres : Le 13 Mai 2023 à 9 H 30
En exercice : 23 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
Présents : 18 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
Votants : 21 séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

21 Avril 2023

Date d'affichage :

21 Avril 2023

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, ROBERT Bruno, ZITO Josette, LHOMME Louisette, BOULE Annie, CAVROS Henri, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, MASSAU Fatima, POUSSON Fanny

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Madame LHOMME Louisette

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle

Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC

Date de convocation : 21 Avril 2023

Date d'affichage : 21 Avril 2023

OBJET : ADOPTION DU PEDT ET DE SES ANNEXES

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) est un projet mis en place pour 3 ans visant à proposer aux enfants des 3 écoles des activités via un travail commun entre l'équipe d'animation de la commune et l'équipe enseignante.

Les objectifs principaux de ce projet, qui seront atteints grâce aux moyens techniques et humains mis à disposition par la municipalité, sont de permettre aux enfants leur ouverture au monde, le développement de leur citoyenneté et une sensibilisation à l'écologie et au numérique.

La mise en place de celui-ci permettra un bon fonctionnement au sein du centre de loisirs et constitue une démarche obligatoire pour l'obtention de subventions.

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20230513-2023-28-DE
Date de réception préfecture : 23/05/2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le Projet Educatif de Territoire incluant le Plan Mercredi et les annexes, autorise Monsieur le maire à signer avec les différents partenaires tous les documents actant ces différents projets.
Les documents sont annexés à la présente délibération.

Fait et délibéré, le 13 Mai 2023
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SMAGUINE

